



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois > 2 50
 Étranger . . 1 an > 9.—
 . . . 6 mois > 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9⁰² 3¹⁷ 9⁰². BULLE, dép. 5²⁵ 1²⁵ 6¹⁵.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

Les pleins pouvoirs en péril.

En 1914, dès le début des hostilités, les Chambres fédérales étaient convoquées d'urgence pour décider les mesures les plus propices à la défense de notre neutralité. Le pays, en s'en souvenant, était pris de panique; les gens accumulaient dans leurs caves, leurs greniers et leurs garde-manger une quantité de provisions, faisant en quelques jours la vide dans les magasins. Les banques étaient assiégées par les déposants qui, pour la plupart, venaient réclamer le remboursement de leurs fonds. Bref, c'était la panique générale et les Chambres elles-mêmes, peu préparées à cette brusque rupture de la paix, participaient également, paraît-il, à cette panique. C'est dans ce sentiment qu'elles votèrent en faveur du Conseil fédéral ce que l'on rappelle si souvent, c'est-à-dire les pleins pouvoirs.

En ce faisant, elles avaient sans doute la conviction qu'il ne s'agirait que d'une mesure passagère, et que le régime normal serait repris au bout de quelques mois.

En tout cas, ces pleins pouvoirs étaient rendus nécessaires par les circonstances; il ne fallait, en effet, pas songer à obliger les Chambres fédérales à siéger d'une façon permanente. C'est pour quoi elles ont abdiqué entre les mains du Conseil fédéral leurs prérogatives et leurs fonctions légales.

Ces pleins pouvoirs, dont on a tant médité et qui ont certainement tant fait pour provoquer ces médisances, ont rendu cependant d'immenses services au pays durant les premiers mois de leur fonctionnement. C'est grâce à eux que nous avons pu traverser des crises aiguës sans trop de dommage pour nos intérêts matériels. Mais, depuis, les circonstances ont changé et il semble qu'il eût été nécessaire que cette mesure provisoire fût modifiée, précisément parce que les motifs qui l'avaient dictée avaient été modifiés eux-mêmes.

Mais qu'est-ce que les pleins pouvoirs, entend-on encore demander dans le public, et comment ces pleins pouvoirs peuvent-ils mettre en péril notre esprit démocratique et le sentiment national?

C'est en quelque sorte l'établissement d'une dictature dont le Conseil fédéral exerce les fonctions; c'est un

peu le décret de l'état de siège, la suspension des garanties constitutionnelles.

Voyons ce qui s'est passé dernièrement encore au sujet de la convention avec l'Allemagne. Cette question devait être réglée par les Chambres fédérales et soumise à la discussion des représentants du peuple; mais, en dépit de la Constitution, en vertu des pleins pouvoirs, en cette matière, le Conseil fédéral était souverain. Il a signé des conventions dont le peuple n'a connu que les principaux points et sans qu'il eût, par lui-même ou par la voix de ses représentants, le moindre mot à dire ou la moindre réclamation à soulever.

La constitution fédérale prévoit la liberté du commerce et la liberté de la presse. Ces libertés-là ont été suspendues en vertu et par la seule volonté des pleins pouvoirs. C'est ainsi que ni les industriels, ni les commerçants n'ont pu continuer sur les mêmes bases leur activité économique, la Confédération ayant pris en mains la haute direction de ce fonctionnement de notre vie nationale. On a décrété une quantité de monopoles dont le moindre effet fut d'augmenter considérablement les prix de vente. La presse a été baillonnée en ce qui concerne les appréciations sur les événements extérieurs; parfois même, cette liberté de penser et de parler, dont la garantie nous est donnée par la constitution, a été supprimée relativement à nos affaires intérieures, spécialement dans les questions militaires.

Cependant, la continuation d'un état de choses si contraire aux intérêts du pays soulevait dans le peuple tant de récriminations que des voix nombreuses se sont élevées aux Chambres fédérales pour la suppression des pleins pouvoirs.

C'est ainsi que, dans la session actuelle des Chambres, M. Peter déposait un postulat tendant à cette suppression, du moins partiellement; le motionnaire, appuyé par de nombreux députés de la Suisse romande et même de la Suisse alémanique, demandait que l'exercice des pleins pouvoirs soit restreint aux affaires purement économiques.

Mais cette motion, qui était destinée à rendre au peuple ses prérogatives séculaires, a été modifiée de telle façon qu'il n'en reste plus guère que

l'intention. Il y a été ajouté les questions militaires; en outre, contrairement aux intentions du motionnaire qui demandait une suite immédiate à son postulat, il a été accordé au Conseil la faveur de ne pas lui fixer de délai: on s'est en effet contenté de le prier de préparer *au plus vite* l'étude de cette modification.

Bref, nous sommes en plein dans le gâchis; un effort a été fait pour en sortir le plus proprement possible; mais, en dépit des meilleures volontés, la distature continuera à fonctionner et à répandre dans le pays ses effets déprimants.

Vraiment, il avait raison celui qui affirmait qu'un représentant du peuple est bien rarement le représentant de ses intérêts et de sa volonté.

Des exportations énigmatiques

La *Schweizer Lederarbeiter-Zeitung*, citant la statistique du commerce extérieur de la Suisse en peaux, cuirs et chaussures en 1917, remarque que, l'an dernier, l'exportation des chaussures, bien qu'elle fût interdite, a dépassé de beaucoup la valeur de ce qui s'exportait en temps de paix, alors qu'il n'y avait aucune restriction. Le journal ajoute que cette exportation fait non seulement baisser de façon inquiétante les stocks destinés aux acheteurs suisses, mais a entraîné aussi une hausse énorme des prix.

La *National Zeitung*, de Bâle, remarque à ce propos: « Officiellement, on a toujours déclaré jusqu'ici qu'on n'exportait que des chaussures de luxe. Comme les pays étrangers ont restreint considérablement les importations de luxe, cette assertion n'est plus plausible. Pour expliquer cette énigme, il faut exiger que l'on nous donne les chiffres détaillés des exportations des diverses catégories de chaussures. »

D'autre part, la caséine recommence à faire l'objet des discussions de la presse. A Berne, on avait annoncé officiellement que, l'an dernier, il avait été exporté 17 wagons seulement de ce produit.

« Or, écrit la *Gazette de Thurgovie*, c'est le secret de Polichinelle en Thurgovie que, rien que dans notre canton, la fabrication de caséine pendant l'année écoulée a été plus de cinq fois supérieure à la quantité mentionnée. Où donc s'en va la caséine fabriquée à profusion dans le canton de Thur-

govie et dans d'autres cantons? [Et pourquoi soustrait-on ces grandes quantités de lait à la consommation du peuple, alors que nos villes manquent du nécessaire?]

L'opinion publique exige qu'on lui fournisse de promptes explications sur ces deux points, ainsi que sur les exportations abusives de lait et de fromage que nous avons déjà maintes fois signalées.

Il y a beaucoup trop de mystère dans notre politique d'exportations depuis que la bureaucratie règne en maîtresse au Département de l'économie publique.

NOUVELLES SUISSES

Un avion allemand abattu par l'artillerie française. — Vendredi, à 8 h. du matin, un biplan allemand très endommagé par le tir français anti-aérien, a atterri entre Bonfol et Cœuve. Il était monté par deux aviateurs, dont l'un, officier-observateur, était mort d'un coup à la tête, tandis que l'autre, un appointé pilote, n'était que très légèrement blessé. L'appointé et l'appareil ont été mis en sûreté. (*Communiqué du Bureau de la presse de l'état major de l'armée.*)

Pourquoi nous manquons de lait. — On lit dans la *Volksstimme aus dem Frickthal*, de Rheinfelden:

Tandis que le lait est rationné en Argovie (et dans toute la Suisse, *Réd.*) et que les adultes âgés de moins de 60 ans doivent se contenter d'un demi-litre par jour, on a du lait à profusion dans la localité voisine de Badisch Rheinfelden (grand-duché de Bade) et, qui plus est, du bon lait suisse qui y est transporté par le pont de Rheinfelden. Le lait y surabonde même tellement que plusieurs fabriques ont installé de petites fromageries, où l'on fabrique du fromage avec le lait non consommé.

Comme la ration de pain est chez nous à peine suffisante et que les pommes de terre deviennent toujours plus rares, ne pourrait-on pas suppléer à la disette en augmentant la ration de lait, puisque cet aliment de famille par excellence abonde actuellement?

Impôt de guerre fédéral. — Les 27 et 28 juin s'est réunie à Berne, sous la présidence de M. Motta, la commission des experts pour l'examen du projet de l'article constitutionnel rela-

tif à la répétition de l'impôt de guerre fédéral. Les experts ont, dans leur majorité, donné leur entier consentement aux propositions du Département des finances en ce qui concerne la destination du nouvel impôt, en ce sens qu'il devra servir à couvrir les 3/4 des dépenses faites pour la mobilisation de l'armée pendant la guerre, c'est-à-dire avec exclusion des déficits des comptes administratifs et des dépenses pour le secours.

La perception du nouvel impôt de guerre, dont le titre n'est pas encore arrêté définitivement, serait répétée, pour atteindre le but voulu, par périodes de 3 ans. Tandis que les taux inscrits au projet sont maintenus, une modification a été introduite au sujet des limites du revenu imposable : pour les personnes faisant le ménage elles-mêmes, cette limite a été portée à 3000 fr., plus un supplément équitable pour chaque enfant. Une proposition d'introduire l'impôt personnel n'a pas eu de succès.

La motion de M. le conseiller national Gœtschel, quoique reconnue comme avantageuse à certains points de vue, a été écartée. Par contre, le département s'est déclaré prêt à examiner la question d'un impôt supplémentaire sur l'augmentation de la fortune. La nécessité de mesures spéciales pour assurer l'application uniforme des prescriptions sur l'impôt dans les cantons est restée incontestée.

Hausse du prix du fromage. — Communiqué. — Les prix de vente du fromage en détail viennent d'être accordés, par une nouvelle décision du Département de l'économie publique, avec l'augmentation du prix du lait fixée au 1^{er} mai. Cette augmentation n'a pu être retardée plus longtemps, attendu que quelques variétés de fromage, qui seront mises en vente dès le 1^{er} juillet, sont d'une fabrication postérieure aux nouveaux prix du lait et nécessitent une augmentation.

Les bénéficiaires que l'Union suisse des exportateurs de fromages pourra retirer sur le reste de la marchandise achetée aux prix antérieurs, seront utilisés pour limiter l'augmentation des prix en général.

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR

42

HENRY GRENET

— J'en suis enchanté, monsieur, et je me souviendrai que c'est votre zèle pour mon service qui nous valut cette pistoletade.

— Sire, reprit Saint-Aubin, mon ami de Léon a, le premier, eu connaissance de la présence à Paris de M. le chevalier de Lorraine.

A ces mots le roi fit un haut-le-corps, mais ne répondit rien. Il se contenta de se tourner de trois quarts vers le dragon, qui prit à son tour la parole :

— Je dois dire tout d'abord au roi que je suis fiancé à une jeune fille de mon pays, Mlle Léonor de Clarville, récemment encore au service de feu Son Altesse Madame dont Dieu ait l'âme, et que je dois voir en secret parce que son père me refuse sa main.

— Nous aviserons à cela, conte. Pour suivre.

— Lundi de la semaine dernière, je me trouvais avec ma chère Léonor sous une poterne du château, lorsque je vis passer M.

L'augmentation est de 50 centimes par kilo pour les principales variétés de fromage gras et de 30 centimes par kilo pour les fromages maigres.

Les trains de prisonniers. — Un grand nombre de prisonniers de guerre devant prochainement traverser la Suisse pour être rapatriés et notre propre ravitaillement devenant de jour en jour plus difficile, nos autorités ont fait des démarches afin que ces prisonniers soient ravitaillés par leurs pays d'origine respectifs, autrement dit, qu'ils nous fournissent les aliments nécessaires.

Arrivages de sucre. — On annonce de très forts arrivages de sucre en Suisse.

Schaffhouse. — Ebouillanté. — A Mühlenthal, un enfant d'un an a renversé sur lui une cafetière pleine de café bouillant. Le pauvre petit a été si grièvement brûlé qu'il a succombé peu après.

Vaud. — Grandson. — Un enfant de Grandson, Paul Amiet, qui s'était engagé l'an passé dans la Légion étrangère, a été tué le 18 avril écoulé sur le front Moriel-Castel.

Genève. — La mort d'Adrien Lachenal. — M. Adrien Lacheval, député au Conseil des Etats, ancien président de la Confédération, est mort samedi soir, à 8 1/2 heures, dans sa propriété de Versoix.

M. Adrien Lachenal a été frappé d'une hémorragie cérébrale samedi à 2 heures de l'après-midi ; il est mort à 8 heures et demie du soir malgré les soins des médecins.

La mort inattendue d'Adrien Lachenal causera partout une douloureuse surprise et laissera un grand vide à Genève et à Berne, où il était un des orateurs les plus écoutés du Conseil des Etats.

Né en 1849, originaire de Compiègne, Lachenal fit ses humanités et son droit à Genève. Etudiant, il porta la casquette verte des Belles-Lettres dont il devint plus tard Ruban d'honneur.

Sa carrière publique fut extrêmement remplie. En 1880, il entra au Grand Conseil de Genève. En 1881, il était

le chevalier de Lorraine avec le sieur Maurrel, à qui il donna rendez-vous pour le lendemain, en place de Grève, à onze heures du soir.

— Pourquoi ne prévintes-vous pas M. le lieutenant de police, dont c'est le métier de courir après les criminels ?

— Sire, je n'étais pas sûr d'avoir bien vu M. le chevalier de Lorraine, et ne voulais pas me faire taxer d'excès de zèle. De plus je n'oubliais pas que j'avais l'honneur de compter parmi mes amis, M. le chevalier de Saint-Aubin de Meyrac, cornette à guidon blanc aux mousquetaires gris avec rang de premier lieutenant, et spécialement commissionné par le roi pour courir sus aux ennemis de Sa Majesté. En m'adressant, moi, soldat du roi à un officier de la garde du roi, j'ai cru remplir mon devoir.

Le roi se mordit les lèvres ; il était battu. M. La Reynie s'empressa d'intervenir.

— Et vous êtes raison, monsieur le comte. Les paroles de Sa Majesté n'impliquaient, j'en suis sûr, aucune idée de blâme à votre adresse.

— Certes non, appuya le roi.

— Je prévins donc mes amis. Nous arrivâmes trop tard en place de Grève, mais pûmes réussir à joindre le mystérieux personnage au moment où il sortait d'une maison lépreuse du bas-port Saint-Landry, avec son compagnon.

— Pourriez-vous me dire, reprit M. La

Reynie, où se trouve exactement cette maison ?

— Environ la cinquième après l'estacade. Elle est un peu en retrait sur le chemin public et un grand auvent abrite sa porte.

— Je vous remercie, monsieur.

— Nous fûmes reçus à coup de pistolet par les deux hommes qui étaient masqués. Marmont et moi fûmes jetés à terre par deux balles, tandis que Saint-Aubin était arrêté et aveuglé par un manteau que lui jetai sur la tête le principal personnage, celui qui semblait le chef.

— Oui, continua Saint-Aubin, mais son masque s'était dérangé dans la lutte. Je vis distinctement son visage et pus reconnaître que de Léon ne s'était pas trompé. Le mystérieux inconnu était bien le chevalier de Lorraine. Après avoir donné des soins à mes amis, je cours prévenir M. de Louvois de ce qui se passait.

— Et je répondis au chevalier, Sire, qu'il s'était trompé, attendu que l'ambassadeur du roi de France à Rome signalait à Sa Majesté la présence de M. de Lorraine dans cette ville, où il se montrait chaque jour en public.

— M. de Louvois, nous a fait la seule réponse sensée qu'il devait faire à vos prétendues découvertes. M. de Lorraine, en ce moment à Marseille, où il vient d'arriver, était, il y a quelques jours encore, à Rome. Il ne peut donc être venu à Paris, il ne doit pas y

être venu.

Au ton du roi, les trois gentilshommes comprirent qu'il fallait avouer s'être trompés.

— Sire, dit Saint-Aubin, Votre Majesté voudra bien excuser une erreur tout involontaire de notre part. Nous n'avons agi, cette fois, comme en toute circonstance, que pour le service du roi.

Je le sais, messieurs, dit presque joyeusement Louis XIV. Aussi, comme vous avez été blessé, comte, en croyant me servir, ai-je décidé de vous récompenser. M. de Louvois vous fera savoir prochainement ma volonté.

Allez, messieurs, et tenez-vous en bonne santé ; j'aurai bientôt besoin de vous.

Congédiés de la sorte par l'annonce presque formelle d'une campagne très prochaine, les trois amis se retirèrent fort joyeux.

Rien ne pouvait, en effet, être plus agréable aux jeunes seigneurs que la certitude d'avoir prochainement de grands coups à donner et à recevoir.

Après le départ de Saint-Aubin et de ses compagnons, une mystérieuse conférence fut tenue dans le cabinet de Louis XIV, par le roi, son ministre et le lieutenant de police.

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

hommes. Il n'existe pas encore de données exactes sur les pertes en hommes dont il est question.

2. Le chiffre des pertes indiqué par comparaison avec la dixième et la onzième bataille de l'Isonzo ne se rattache pas seulement au front de la Piave et moins encore aux 70 régiments d'infanterie seuls cités par le président du conseil, mais à tout le front, depuis le col du Stelvio jusqu'à l'Adriatique. Il comprend la période du 15 au 20 juin, soit 6 journées de combat.

3. Les chiffres totaux des pertes comprennent toujours également les malades, comme le président du conseil le relève aujourd'hui. Le nombre des malades s'élève, selon la température sur le front sud-ouest, de 2 à 4000 journallement.

Une nouvelle offensive allemande en France ?

D'après le *Daily Chronicle*, des événements militaires importants se préparent au front ouest. Des réserves allemandes ont été massées dans des positions nouvelles en vue d'une grande offensive.

D'autre part, le correspondant du *Times* à La Haye annonce que le général Ludendorff aurait refusé d'accéder à la demande d'envoi de troupes allemandes au front italien, qui fut présentée par le gouvernement autrichien au lendemain de l'échec sur le Piave. Ludendorff alléguerait la nécessité d'une concentration de toutes ses réserves en France. De considérables masses de troupes ont quitté les dépôts de Wesel et ont été dirigées au front.

M. Poincaré harangue les Tchéco-slovaques.

La remise du drapeau à l'armée tchéco-slovaque a eu lieu dans la matinée de dimanche, en présence de M. Poincaré, des membres du comité tchéco-slovaque, de délégués des grandes commissions du parlement et de hautes personnalités civiles et militaires.

M. Poincaré a prononcé un émouvant discours, où il rappela le glorieux passé de la Bohême, résistant à la pénétration germanique.

« La jeune armée qui se développe chaque jour, dit-il, et que viennent

être venus.

Au ton du roi, les trois gentilshommes comprirent qu'il fallait avouer s'être trompés.

— Sire, dit Saint-Aubin, Votre Majesté voudra bien excuser une erreur tout involontaire de notre part. Nous n'avons agi, cette fois, comme en toute circonstance, que pour le service du roi.

Je le sais, messieurs, dit presque joyeusement Louis XIV. Aussi, comme vous avez été blessé, comte, en croyant me servir, ai-je décidé de vous récompenser. M. de Louvois vous fera savoir prochainement ma volonté.

Allez, messieurs, et tenez-vous en bonne santé ; j'aurai bientôt besoin de vous.

Congédiés de la sorte par l'annonce presque formelle d'une campagne très prochaine, les trois amis se retirèrent fort joyeux.

Rien ne pouvait, en effet, être plus agréable aux jeunes seigneurs que la certitude d'avoir prochainement de grands coups à donner et à recevoir.

Après le départ de Saint-Aubin et de ses compagnons, une mystérieuse conférence fut tenue dans le cabinet de Louis XIV, par le roi, son ministre et le lieutenant de police.

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait eu cependant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

Le résultat de ce conciliabule fut que le lendemain, Purnou, maître d'hôtel de Monsieur, disparut.

rejoindre s...

thousiastes...

menter des...

qui, après...

leur faits...

rainiennes...

travers la...

dessus tou...

dance m...

tion, prop...

futures m...

force mor...

foi patriot...

Le pré...

terminé e...

« Non...

français...

aussi not...

de sa fièr...

sur l'Ala...

d'un rayo...

martyres...

rizon les...

rore. »

Le

Le jou...

prend d'...

des sovié...

de l'ex-t...

mille son...

danger.

tsar soit...

lutionna...

U

Il se

saisi d'u...

de guerr...

M. R

est arriv...

entrevu...

M. Mak

L'ég

renegy,

semaine...

Londres...

ou un c...

draît p...

rendra

que Ke

détails

pour ne

qui l'or

— L

visien i

renegy,

a dit v

appel d

soumet

prêt à

triomp

l'aide

saire e

pas rel

rement

mande

dit de

Bolche

mande

la Ras

leur ai

On

de M.

des m

M. W

a lais

tenter

es. Il n'existe pas encore de don-
ctes sur les pertes en hommes
est question.

Le chiffre des pertes indiqué par
raison avec la dixième et la on-
bataille de l'Isonzo ne se rattache
seulement au front de la Piave
encore aux 70 régiments d'in-
seuls cités par le président du
l, mais à tout le front, depuis le
Stelvio jusqu'à l'Adriatique. Il
end la période du 15 au 20 juin,
journées de combat.

Les chiffres totaux des pertes
venant toujours également les
es, comme le président du con-
relève aujourd'hui. Le nombre
malades s'élève, selon la tempéra-
sur le front sud-ouest, de 2 à 4000
llement.

La nouvelle offensive

allemande en France ?

près le *Daily Chronicle*, des évé-
ts militaires importants se pré-
t au front ouest. Des réserves
andes ont été massées dans des
ons nouvelles en vue d'une grande
ive.

Autre part, le correspondant du
s à La Haye annonce que le gé-
Ludendorff aurait refusé d'accé-
la demande d'envoi de troupes
andes au front italien, qui fut
ntée par le gouvernement autri-
an lendemain de l'échec sur le
Ludendorff alléguerait la néces-
sité d'une concentration de toutes ses
es en France. De considérables
es de troupes ont quitté les dé-
de Wesel et ont été dirigées au

Poincaré harangue

les Tchéco-slovaques.

remise du drapeau à l'armée
o-slovaque a eu lieu dans la ma-
de dimanche, en présence de M.
caré, des membres du comité tché-
ovaque, de délégués des grandes
missions du parlement et de hau-
personnalités civiles et militaires.
Poincaré a prononcé un émou-
discours, où il rappela le glorieux
s de la Bohême, résistant à la pé-
nation germanique.

La jeune armée qui se développe

ue jour, dit-il, et que viennent

Le départ de Saint-Aubin et de ses

agnons, une mystérieuse conférence
eue dans le cabinet de Louis XIV, par
i, son ministre et le lieutenant de police.
résultat de ce conciliabule fut que le
main, Purnou, maître d'hôtel de Mon-
disparut.

Le serviteur du frère du roi n'avait en ce

tant aucun mal, bien au contraire.

(A suivre.)

rejoindre sans cesse des recrues en-
thousiastes, puisse-t-elle bientôt s'aug-
menter des héroïques légions tchèques
qui, après avoir accompli de merveil-
leux faits d'armes dans les plaines uk-
rainiennes, se sont frayé un chemin à
travers la Sibérie et ont maintenu par
dessus tous les obstacles leur indépen-
dance militaire et leur puissance d'ac-
tion, proposant ainsi aux générations
futurs un incomparable exemple de
force morale, de persévérance et de
foi patriotique. »

Le président de la République a
terminé en disant :

« Non loin d'ici, la vieille province
française qui nous fut arrachée attend
aussi notre victoire comme récompense
de sa fidélité. Le jour qui se lèvera
sur l'Alsace-Lorraine délivrée éclairera
d'un rayon nouveau toutes les nations
martyres. Vous verrez bientôt à l'ho-
rizon les premiers feux de cette au-
rore. »

Le sort de Nicolas II.

Le journal *Wascha Rodina* ap-
prend d'un membre du gouvernement
des soviets que le bruit de l'assassinat
de l'ex-tsar est faux. Le tsar et sa fa-
mille sont en bonne santé et hors de
danger. Il est faux également que le
tsar soit cité devant un tribunal révo-
lutionnaire.

Un nouveau crédit.

Il se confirme que le Reichstag sera
saisi d'une nouvelle demande de crédit
de guerre de 15 milliards.

La réapparition

de Kerensky.

M. Kerensky, venant de Londres,
est arrivé à Paris. Il a eu une longue
entrevue à l'ambassade de Russie avec
M. Maklakoff.

L'agence Reuter apprend que Ke-
rensky, après avoir passé à Paris une
semaine ou davantage, reviendra à
Londres et que plus tard, dans le cas
où un changement radical ne survien-
drait pas dans la situation russe, il se
rendra aux Etats-Unis. On comprend
que Kerensky ne puisse pas donner de
détails sur son voyage en Angleterre
pour ne pas compromettre les amis
qui l'ont aidé.

— Le correspondant du *Petit Pa-
risien* à Londres a interviewé M. Ke-
rensky, qui est arrivé incognito et qui
a dit venir transmettre aux Alliés un
appel du peuple russe qui refuse de se
soumettre aux Allemands et qui est
prêt à reprendre la lutte pour le
triomphe de la liberté. Pour cela,
l'aide de tous les Alliés lui est néces-
saire et il espère qu'elle ne lui sera
pas refusée. Les Bolcheviki, volonta-
irement ou non, font le jeu des Alle-
mands, mais le mécontentement grandit
de jour en jour. Les moments des
Bolcheviki sont comptés. Les Alle-
mands auront encore à compter avec
la Russie, si les Alliés lui apportent
leur aide.

Un suicide.

On annonce de New-York le suicide
de M. William Mohr, l'un des doyens
des membres de la Bourse du coton.
M. William Mohr, d'origine allemande,
a laissé un document qu'il allait at-
tenter à ses jours, ne voulant pas sur-

vivre au dégoût que lui inspirait son
pays natal.

CANTON DE FRIBOURG

Barreau fribourgeois. —
M. Louis Savoy, licencié en droit,
d'Attalens, vient de passer avec succès
son examen d'avocat, devant la com-
mission cantonale pour les aspirants
au barreau.

Office cantonal du lait. —
Nous attirons l'attention du public sur
le fait que le beurre à fondre doit être
prélevé dans les laiteries jusqu'à fin
juillet au plus tard ; passé cette date,
il n'en sera plus délivré.

Les coupons de lait pour le mois de
juin sont périmés dès le 1^{er} juillet ; il
ne sera donc plus délivré de lait en
juillet au vu des coupons de juin. Les
coupons de juillet de même couleur
que ceux de juin portent comme mar-
que distinctive la lettre B.

Les vendeurs de lait sont informés
qu'ils ne peuvent vendre du lait au dé-
tail que s'ils sont porteurs d'une carte
d'autorisation pour la vente du lait ;
toute personne qui vendrait du lait
sans être munie de cette carte d'auto-
risation sera amendable.

Le talon des cartes de fromage doit
être soigneusement conservé par son
propriétaire ; car ce n'est qu'en
échange de ce talon que de nouvelles
cartes lui seront distribuées au pre-
mier août.

GRUYERE

Le cinquantenaire du
Bulle-Romont. — Il y a eu, le
1^{er} juillet, cinquante ans, que fut ou-
vert à l'exploitation, en 1868, le che-
min de fer à voie normale Bulle Ro-
mont, long de 18 km. 189. La pre-
mière course d'essai s'était faite le 13
avril avec la locomotive « Ville de Ro-
mont », qui fit le trajet en 43 minu-
tes ; elle mit 1 h. 10 au retour.

A la montagne. — Dimanche,
nombreux furent ceux qui allèrent à
la montagne jouir du repos et de la
fraîcheur des grands sapins. Le temps
était également beau, c'eût été bien
mal de rester en plaine quand, là-haut,
on peut respirer un si bon air et jouir
d'une vue superbe sur notre belle
Gruyère, si verte et si splendide de
vigoureuse végétation.

Cependant, les vastes prairies virent
une animation fort grande ; tous ceux
qui avaient du foin abattu se sont hâtés
de le rentrer ou du moins de le tra-
vailler. Une expérience leur a suffi
pour leur démontrer que rien ne sert
d'escompter la suite ininterrompue des
beaux jours, la pluie venant souvent
sans s'annoncer.

Tourbe. — Le délai pour les ins-
criptions de tourbe étant prolongé jus-
qu'au 3 juillet et les livraisons allant
commencer prochainement, les consom-
mateurs qui ne se sont pas encore fait
inscrire sont invités à passer leur com-
mande avant la date sus-indiquée s'ils
veulent bénéficier des premières livrai-
sons.

Il est à remarquer que les données
des feuilles d'enquête remplies par les
consommateurs en mars dernier ne
sont pas considérées comme comman-
des fermes. Tous les particuliers sont
donc priés de s'inscrire au bureau de
l'Office communal de ravitaillement.
(Communiqué).

Dans nos écoles. — Samedi
après midi, les enfants des écoles pri-
maires de Bulle ont eu leur part de
plaisir et de bonheur. C'était la séance

de clôture des cours, prélude des gran-
des vacances après lesquelles tant de
cœurs soupiraient en comptant les
jours.

Cette petite fête, toujours goûtée
du public en général, mais surtout des
parents, est très simple ; des chants
exécutés par plusieurs classes, des ré-
citations données parfois très habile-
ment par des élèves d'autres classes,
un petit discours du président de la
commission scolaire, et séparation
pour deux mois.

Sous la direction de leurs maîtres-
ses, plusieurs classes ont fait une
course dans nos environs, recherchant
spécialement pour but les contreforts
de nos monts, qui à Inson, qui aux
Colombettes, où nos jeunes fillettes ont
goûté gentiment le charme qui se dé-
gage de la solitude des forêts alpes-
tres. Elles s'en sont donné à cœur
joie de jouer, de chanter et de courir.

Combien plus agréables, pour les
parents surtout, sont ces petites cour-
ses qui procurent autant de plaisir et
coûtent infiniment moins que les an-
ciennes promenades scolaires.

Journée des pupilles. — Di-
manche dernier fut une belle journée
pour les pupilles de gymnastique.
Deux cents d'entre eux, des sections
d'Estavayer, de Balvaux, de Morat, de
Romont, de la *Freiburgia*, de l'*An-
cienne* et de Bulle défilaient fièrement
en cortège dans les rues de Fribourg,
aux sons de la musique, précédés de
de fillettes aux couleurs nationales.

Il ne s'agit nullement d'un con-
cours ; il n'y eut donc pas de classe-
ment ; mais le travail de chaque sec-
tion fut néanmoins apprécié. Celui de
Bulle, spécialement les préliminaires,
a été particulièrement remarqué. Les
pupilles ont à cœur de suivre leurs an-
nés dans la voie du travail qu'ils leur
ont tracée. En tout cas, ils ont fait
honneur à la persévérance et à la pa-
tience de leur dévoué moniteur.

La rentrée à Bulle se fit, comme à
l'aller, en breaks. Les pupilles descen-
dirent à l'entrée de la ville, qu'ils par-
coururent en cortège aux sons des tam-
bours. Ils furent chaleureusement ac-
cueillis et applaudis par le nombreux
public accouru pour les recevoir.

Fédération des sociétés de
tir de la Gruyère. — Le Con-
cours annuel de Sections pour notre
district aura lieu dimanche prochain,
7 juillet, sur l'emplacement de tir de
la Société de Botterens, rière la Fa-
brique Cailler.

14 sections avec 400 tireurs pren-
dront part au concours ; le tir sera ou-
vert de 6 1/2 h. du matin à 4 h. du
soir, avec interruption de 9 à 10 h. et
de midi à 1 1/2 h. Distribution des di-
plômes à 5 1/2 h. du soir, à l'Hôtel du
Chamois, à Botterens.

Le programme de tir comprend 12
coups sur cible A, soit six coups à
terre, arme appuyée et 6 coups à terre
ou à genou, à bras franc (Exercice
d'armée).

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

1918, Juin 5. — Murith Louise Marie, fille
de Joseph, de Gruyères et Morlon, et de
Marceline, née Savary.

9. — Sottas Auxence-Pierre, fils d'Urbain,
de Gumefens, et de Marie-Thérèse, née Ro-
manens.

10. — Genilloud Godoline Sophie, fille de
Casimir, maréchal, de Bulle, et de Marie,
née Fragnière.

— Mariages. —

Juin 7. — Ruffieux Pierre-Paul, journal-
lier, de Guin, et Pasquier Marie-Louise, ou-
vrière de fabrique, de Le Pâquier, les deux
à Bulle.

11. — Le Clezio Emile, mosaïste, de Paris,
interné militaire à Bulle, et Ody Judith-

Jeanne, cuisinière, de Vaulruz, domiciliée à
Bulle.

15. — Pasquier Ernest-Joseph, ingénieur,
de Bulle, et Collaud Marie-Lucie, de Bulle
et Saint-Aubin, les deux domiciliés à Bulle.

Jeune homme

19 ans, instruit et capable
cherche emploi
dans bon bureau de la ville.
S'adresser à M. U. Castella,
Bulle.

On demande un bon

garde-génisses

pour une trentaine de pièces, sur
une belle montagne. Entrée de
suite.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P 1293 B.

Enquête.

Le Conseil communal de
Bulle met à l'enquête le plan
général d'alignement de la Ville
intéressant les articles 1549 (trot-
toir sud de l'Hôtel de l'Union),
1204aa, 1204 b, 1205 1210 aa et
882 (projet d'avenue reliant la rue
de Vevay à la rue du Tir) du ca-
dastre de Bulle.

On peut prendre connaissance
du plan au Bureau de Ville où les
réclamations et oppositions sont
reçues jusqu'au 29 juillet 1918, à
5 heures du soir.

Le Conseil communal

de Bulle.

On demande

un ou deux hommes

pour épierrer à la montagne
et préparer du bois. Entrée
de suite.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P 1294 B.

Demoiselle tranquille désire

louer jolie

chambre meublée

bien exposée au soleil.
Faire offres sous P 1292 B à
Publicitas S. A., Bulle.

On demande

bonne

femme de chambre.

S'adresser Hôtel Terminus,
Fribourg.

A louer un

magasin de coiffeur

S'adresser chez Ch Riganti,
à La Tour de Tréme.



Après les

fenaisons

vendez vos chevaux dont le tra-
vail ne répond plus aux frais de
leur nourriture à la

Boucherie chevaline centrale

Louve, 7, Lausanne,
qui vous paie le maximum.
Tél. : jour, 15.36, nuit et di-
manche, 12.80.

Apprenti

électricien.

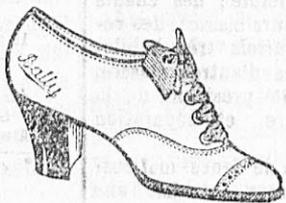
La Société Electrique de
Bulle engagerait un ap-
prenti monteur-électricien.
Gage dès le début, avec augmen-
tation ultérieure suivant les apti-
tudes et le travail.
S'adresser au bureau de la So-
ciété.

Magnifiques

plantons de poireaux

à fr. 0.70 le cent et 6 fr. le mille.
Envoi par colis postal. Se recom-
mande. A. Chambaz, horticul-
teur, Weytaux (Vaud).

SAISON D'ÉTÉ



Grand choix de CHAUSSURES en toile blanche, grise, noire et beige, pour enfants, fillettes et dames.
Choix énorme en souliers découverts, brides et lacets.

➔ Voir l'étalage spécial! ➔

Se recommande,

CHAUSSURES MODERNES S. A.

BULLE

Escompte 3 %

Ancienne Maison MOURLEVAT,

Place du Marché. BULLE. Rue du Tir.

Fers et fontes, vieux métaux, os et chiffons, crins etc., gros et détail, aux meilleures conditions.

La manufacture de confections U. Grisel & Fils S. A., à Fleurier (Neuchâtel), engagerait pour entrée immédiate un certain nombre

d'ouvrières

connaissant très bien la couture. Bonne rétribution. Faire offres avec certificats.

Compagnie des Chemins de fer électriques de la Gruyère.

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale des actionnaires pour jeudi 18 juillet 1918, à 3 heures du soir, salle du Tribunal, au Château de Bulle, avec l'ordre du jour suivant :

Rapport du Conseil d'administration et des Commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1917. — Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports. — Nomination d'un membre du Conseil d'administration, des Commissaires-vérificateurs et des suppléants pour 1918. — Propositions individuelles.

Le rapport de gestion, le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des Commissaires-vérificateurs sont déposés au siège social de la Compagnie, au Crédit Gruyérien, à Bulle, ainsi qu'à la Banque de l'Etat, à Fribourg, qui délivrent les cartes d'admission à l'assemblée sur dépôt des actions, jusqu'au 12 juillet inclusivement.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il dessert le

Café de la Grande Place à Vevey.

Par des consommations de 1^{er} choix et un service soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Lucien DROUX-DEMIERRE.

Les raisins de Cassis

(raisins noirs)

sont achetés

au plus haut prix du jour par la

Distillerie Jules Blanc

BULLE

On demande

pour de suite un bon

ouvrier boulanger

capable, sachant travailler seul. Machine à pétrir.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 1232 B.

MÉNAGÈRES!

Achetez maintenant des

Confitures

et

Conserves

de tous genres dans la Maison spéciale pour les Cafés

Mercuré

Plus de 110 succursales.

CHARMEY

Jeune fille 18-19 ans ayant bonne instruction et sachant bien calculer, est demandée comme

apprentie-vendeuse

au magasin de Charmey de la Sté de Consommation de Broc.

Faire les offres par écrit au gérant de la Sté., à Broc.

Sage-femme

de première classe, diplômée de Genève et d'Autriche. Pensionnaires à toute époque. Man spricht deut.-ch. Téléphone 22-01.

Madame PITTET, place Cornavin, 6, Genève, vis-à-vis de la gare.

COMPTABILITÉ

Expert Comptable libre partie de la journée se chargerait à Bulle ou environs de

Tenue de Livres

mise à jour, installation ou vérification de comptabilités. Ecritures chez lui.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1258 B.

La soussignée achèterait

UNE MAISON

avec jardin.

Paiement comptant.

Elisa MAGNIN MARSÈNS

PERSONNE

ayant des connaissances d'allemand et de comptabilité

trouverait place

dans Maison de commerce de la place. Références exigées.

Faire offres, par écrit, sous No 1273 B., à Publicitas S. A., Bulle.

Perdu

une clochette de vache, pendant la nuit du 16 au 17 juin, depuis le Gros Raroz à Broc par la forêt de Bouleyres.

La rapporter contre bonne récompense, à Publicitas S. A., Bulle.

Perdu

samedi 15 juin, entre Charmey et Bulle, un

pardessus d'homme

double laine jaunes.

Prière d'aviser les Entreprises électriques Fribourgeoises, à Fribourg, contre bonne récompense.

AVIS

La personne bien connue qui a enlevé dimanche soir 16 juin écoulé, à la gîte du Raroz, à Morlon, une clochette de vache du poids de 12 livres, portant la marque de Chs Schopffer, à Gessenay, et sur la courroie les lettres F. W., est priée de la rapporter jusqu'au 5 juillet au bureau de la S. A. Publicitas, à Bulle, sinon d'autres mesures seront prises.

Sage-femme diplômée

M^{me} E. Zéénder

Genève, 2, place Métropole, téléph. 64.22, à côté de l'Hôtel Métropole. Consultations : 1-3 h. Médecin. Pensionnaires. Prix modérés. Man spricht deutsch.

Sage-femme diplômée

M^{me} Dupasquier-Bron

2, Place du Port, GENÈVE. Man spricht deutsch. Pensionnaires. Soins médicaux. Discretion. Téléphone 42.16.

Sage-Femme diplômée

M^{me} Dupanloup-Lehmann

rue du Mont-Blanc, 20 (près de la gare), Genève, tél. 34.87, reçoit pensionnaires. Consultations, soins médicaux. Discretion. Prix modérés.

Man spricht deutsch.

AVIS

La personne qui a écrit cinq lettres anonymes à une personne de La Tour est priée de lui donner son adresse sinon plainte sera déposée.

Boucherie chevaline

MONTREUX (Tél. 391)

Agriculteurs

ne vendez pas vos chevaux pour la boucherie sans vous adresser à M. L. Genoud, Cercle Catholique, à Bulle, qui les paie le grand prix.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrages, brise-bise, Plumetis, Broderies pour linge, etc. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, Hérissau, Fabrique spéciale de rideaux brodés.

H. DOUSSE

Dentiste

BULLE

absent.

Surmontez la

crise du combustible avec les

Fourneaux

système Torlasco

permettant d'utiliser

Bois - Science - Tourbe. Renseignements gratuits.

Grande économie de chauffage!

B. TORLASCO

rue de Grayères BULLE. Commandes faites en été: 10 % de remise.

Chez Fritz

aux Halles, BULLE

vous trouverez tous les jours un grand choix de meubles d'occasion, tels que : lits, commodes, canapés, armoires, tables, chaises, lavabos, etc., etc.

Tout meuble ne se trouvant pas en magasin peut être livré en quelques jours. Avant de faire vos achats, venez visiter les HALLES.

VÉLOS

Vous trouverez toujours, chez

A. MONNERAT BROC

machines neuves et d'occasion. Réparations et accessoires aux plus bas prix.

Echanges et locations. Huile pour vélos et machines à coudre.

Apprenti typographe

est demandé à l'Imprimerie de « La Gruyère ».

Rétribution immédiate.

Cidre pur.

jus de pommes et poires mélangé, clair, boisson saine, ayant l'arome du vin, à fr. 42.— l'hectolitre, fût à prêter à partir de 100 litres. Rembours. ou 30 jours. Demandez le prix de gros par pièce de 600 litres.

Grande cidrerie Kirchberg (Berne).

Pendant les vacances.

Quelle jeune fille se chargerait de promener, le matin un garçon de huit et fillette de cinq ans? S'adresser au bureau du journal.

Demoiselle désire chambre et pension pour

réjour de vacances. Ecrire à Madame Hermann, rue de la Scie 5, Genève.